



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Inégalités salariales et professionnelles en défaveur des femmes

Question au Gouvernement n° 3835

Texte de la question

INÉGALITÉS SALARIALES ET PROFESSIONNELLES EN DÉFAVEUR DES FEMMES

Mme la présidente. La parole est à Mme Bénédicte Taurine.

Mme Bénédicte Taurine. Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de la relance, selon l'index 2020 de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, cinquante-trois entreprises s'exposent à des pénalités financières, car elles présentent une note insatisfaisante pour la troisième année consécutive. Merci pour cet outil, il ne sert à rien !

Je vous l'apprends peut-être mais les femmes continuent de toucher 26 % de moins que les hommes, tous emplois confondus. Leur retraite sera en moyenne inférieure de 40 % à celle des hommes. Elles occupent majoritairement les emplois du soin, de la santé, de l'aide à domicile, de l'éducation, du nettoyage et du commerce essentiel : elles sont sous-payées et en permanence invisibilisées. Les confinements ont mis en lumière le fait que ces femmes sont indispensables au fonctionnement de la société. Pourtant pour elles, les questions de l'égalité professionnelle et de la revalorisation salariale ne se résolvent pas.

Que proposez-vous à ces « premières de corvée » ? Rien. les aides à domicile n'ont toujours pas touché la prime promise aux professions en première ligne. Qu'attendez-vous pour réparer cette injustice ? En Espagne, les infirmiers touchent 28 % de plus que le salaire moyen : les 183 euros du Ségur sont donc bien loin d'être suffisants. C'est bien ce signal envoyé à toute la société qui est déterminant : par le biais du salaire, quelle valeur accorde-t-on un métier ? Où se trouve le travail majoritairement effectué par des femmes sur cette échelle de valeurs ?

Monsieur Le Maire, vous n'étiez pas dans les rues de Paris hier, vous n'avez pas entendu ce qu'elles réclament : que ce pays cesse de se servir et de se satisfaire d'une main-d'oeuvre féminine bon marché. Hier, des milliers de manifestants ont rendu hommage aux caissières en s'arrêtant longuement devant un supermarché. Nous attendons l'hommage du Gouvernement, en actes, et surtout en revalorisations. Monsieur le ministre, allez-vous ouvrir des renégociations salariales dans le secteur de l'aide à domicile, du nettoyage et du commerce essentiel ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI. – Pierre Dharréville applaudit également.)*

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances.

Mme Elisabeth Moreno, ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances. Le sujet de votre question est extrêmement important tant il est évident que les femmes sont au front face à cette pandémie, que ce soit dans les métiers de la santé, de l'éducation ou de la propreté, et je suis d'accord avec vous : il faut que nous prenions soin de ces femmes parce qu'elles ont aussi

été les premières victimes de cette crise, elles qui exercent les métiers les moins reconnus, les moins qualifiés, les moins favorisés.

Ce que je peux vous assurer, c'est que notre gouvernement est totalement mobilisé pour accompagner ces femmes. Depuis 2017, nous avons mené à bien des batailles, non seulement sur la question des violences, je l'ai dit tout à l'heure, mais également sur la question de l'index de l'égalité professionnelle (*Protestations de Mme Bénédicte Taurine*)... Si, madame Taurine, nous nous sommes engagés, et la création en 2018 de l'index de l'égalité professionnelle, qui impose aux entreprises d'être parfaitement transparentes, nous permet de savoir combien elles payent les femmes et les hommes. (*Protestations sur les bancs du groupe FI.*)

M. Pierre Dharréville. C'est insuffisant !

M. Loïc Prud'homme. Elles ne demandent pas l'aumône ; elles demandent l'égalité des salaires !

Mme Elisabeth Moreno, *ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances.* Au-delà, le Gouvernement a également agi pour lutter contre la précarité des femmes, en créant notamment un véritable service public pour faire en sorte que les femmes qui ne touchent pas leur pension alimentaire puissent se retourner vers les caisses d'allocations familiales. C'est important puisque cela représente 20 % de leur budget et que les femmes seules avec enfants constituent 85 % des familles monoparentales.

Voilà pourquoi nous nous battons pour faire en sorte que ces pensions leur soient payées.

Et puis il y a la question de la précarité menstruelle : aujourd'hui, dans notre pays, près de 2 millions de femmes rencontrent des difficultés. Olivier Véran a investi 5 millions d'euros pour que nous puissions accompagner ces femmes et Frédérique Vidal a, elle aussi, décidé de faire en sorte qu'à la rentrée, ces femmes puissent être accompagnées. Je puis donc vous assurer que nous n'oublions pas les femmes où qu'elles soient, et quoi qu'elles fassent. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Bénédicte Taurine](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3835

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances

Ministère attributaire : Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 mars 2021](#)